

Argenteuil : feu vert commercial au projet Héloïse, les opposants toujours mobilisés

>[Île-de-France & Oise](#)>[Val-d'Oise](#)|Marjorie Lenhardt| 16 février 2018, 18h00 |0



Argenteuil, mercredi. 91 personnes ont assisté à la réunion publique organisée par le comité Jean-Vilar. LP/Marjorie Lenhardt

Alors que la commission nationale d'aménagement commercial vient de rendre un avis favorable au projet, le comité Jean-Vilar entame une réflexion sur l'organisation d'un référendum local.

La quatrième étape pour le projet de pôle de loisirs et de commerces sur l'île Héloïse, à Argenteuil, vient d'être franchie. Ce jeudi, la commission nationale d'aménagement commercial (auprès de

laquelle quatre recours ont été déposés*) vient de rendre un avis favorable au projet. « Je suis très content, le projet a été validé sur son aspect pôle de loisirs et commercial. Maintenant, on va continuer d'avancer avec le dépôt de permis de construire en été, en faisant en sorte de satisfaire le plus grand nombre d'Argenteuillais », se réjouit le maire (LR), Georges Mothron. Pour les opposants au projet, c'est évidemment une grande déception. Mais ils ne s'avouent pas vaincus. La veille de cette décision, le comité Jean-Vilar organisait sa propre réunion publique. 90 personnes ont discuté des possibles actions qu'elles pourraient mettre en place en attendant de pouvoir déposer des recours contre le permis de construire.

Car malgré les récentes [modifications demandées par le maire au promoteur sur le projet](#) (notamment sur la hauteur du multiplexe et l'architecture des logements), les opposants - qui ont recueilli plus de 6 200 signatures à leur pétition - ne se sentent toujours pas entendus. C'est pourquoi, ils ont décidé de mettre en place un groupe de travail pour réfléchir à la mise en place d'un référendum local. Idée qui a été plébiscitée par l'ensemble des personnes présentes. Le comité envisage d'organiser cette votation citoyenne lui-même ou d'organiser une mobilisation sur la question pour obliger la municipalité à se plier à cette demande.

Une enquête publique en mars

Mais avant cela, le comité vise surtout la prochaine enquête publique concernant le déclassement de la zone du domaine public, prévue en mars. « C'est un des tournants de notre bagarre », insiste Marie-José Cayzac, conseillère municipale d'opposition (ex-Mdp). La dernière enquête publique à l'issue de laquelle un avis favorable avait été donné avait recueilli plus de 90 observations. « Le but cette fois, c'est de monter à 500, 600, 1 000. C'est possible avec la procédure dématérialisée », lance Xavier Morin. Afin de réfléchir aux remarques qu'ils y noteront, ils ont aussi décidé de créer un groupe de travail « enquête publique ». Ils en ouvrent aussi un autre sur le projet alternatif qu'ils comptent proposer.

** Par Val-d'Oise Environnement, Casino France, l'association des exploitants du centre commercial Côté Seine et le Carrefour Market d'Asnières-sur-Seine. L'Intermarché d'Argenteuil a retiré son recours après avoir appris son transfert dans le futur projet).*